



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

DREAL – services Risques

christelle.delacroix@developpement-durable.gouv.fr

dominique.audic@developpement-durable.gouv.fr

Lille, le 15 décembre 2020

Objet : Information relative à l'absence d'observations émises dans le délai par l'Autorité environnementale, suite à la consultation relative au projet de modification du parc éolien d'Alaincourt par la société Total Quadran SAS

N° d'enregistrement Garance : 2020_4921

Monsieur,

Vous avez saisi le 05/10/2020 l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été formellement produit dans le délai de trois mois suivant la saisine.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet. Il sera joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France,



Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du département du Nord
DREAL Hauts-de-France